

N° 1687

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 juin 1999.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION D'ENQUETE

sur la SITUATION FINANCIERE, PATRIMONIALE et FISCALE des SECTES, ainsi que sur leurs ACTIVITES ECONOMIQUES et leurs RELATIONS avec les MILIEUX ECONOMIQUES et FINANCIERS ⁽¹⁾,

Président

M. Jacques GUYARD,

Rapporteur

M. Jean-Pierre BRARD,

Députés.

— —

La commission d'enquête sur la situation financière, patrimoniale et fiscale des sectes, ainsi que sur leurs activités économiques et leurs relations avec les milieux économiques et financiers est composée de : MM. Jacques GUYARD, président, Jacques MYARD, Rudy SALLES, viceprésidents, Bernard PERRUT, Mme Chantal ROBIN-RODRIGO, secrétaires, Jean-Pierre BRARD, rapporteur ; Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, MM. Richard CAZENAVE, Eric DOLIGE, Jean-Pierre FOUCHER, Jacques HEUCLIN, Jérôme LAMBERT, Mmes Catherine PICARD, Yvette ROUDY, M. Philippe VUILQUE.

Pages 103 et 104 (extrait)

L'attention de la Commission a également été appelée sur les activités de la société Herbalife, **condamnée en 1994** pour vente à la boule de neige de produits substitutifs de repas. Cette société sur laquelle la précédente commission d'enquête s'était interrogée pratique une valorisation très poussée de son dirigeant et le système d'encouragement et de promotion des meilleurs vendeurs.